

Françoise Pelorce
Ahmed Khaladi
Patricia Bretones
Véronique Hartmann
Conseiller-e-s Municipaux

Craponne le 10 mai 2020

Craponne A Venir

Monsieur Alain Galliano
Maire Craponne
Hôtel de Ville

Monsieur le maire,

La Métropole de Lyon a annoncé le 04 mai dernier un plan, en accompagnement du déconfinement, pour aménager le territoire de façon à laisser plus de place aux piétons et aux vélos. Ce plan s'inspire des principes de l'urbanisme tactique et propose de les appliquer.

A notre avis ce plan permet deux choses : d'une part, de façon transitoire, adapter certains endroits du territoire afin de permettre aux habitants se déplaçant de pouvoir respecter les règles de distanciation physique, et, d'autre part, de tester des aménagements avant de les mettre en place définitivement.

En tant que membre de la commission, Mme Hartmann a suggéré par mail du 07 mai à MM. Pastré, adjoint à l'urbanisme, et Bernard, Vice-Président de la commission urbanisme, une réunion de la commission urbanisme afin de pouvoir établir des propositions d'organisation de l'espace en lien notamment avec les réflexions lancées sous le label "urbanisme tactique".

Dans l'attente que MM. Bernard et Pastré jugent le temps venu de réunir cette commission, nous vous faisons part de nos suggestions pour accélérer et faciliter le travail de la Métropole.

En termes d'aménagements provisoires, nous avons constaté des files d'attente qui gênent le passage des piétons devant de petits commerces au droit d'un trottoir étroit. Nous vous proposons de supprimer les places de stationnement au droit de ces commerces durant le temps de l'urgence sanitaire, de façon à permettre à chacun de pouvoir respecter la distanciation physique. Cette difficulté de circulation des piétons concerne notamment le bureau de tabac et la poissonnerie situés respectivement 115 et 117, rue Pierre Dumond, voire le bureau de tabac 29, rue Edouard Millaud . En compensation, le parking public d'une vingtaine de places sur la parcelle angle rue de Ponterle / rue Pierre Dumond pourrait être aménagé de façon provisoire.

Selon le cas, avec l'ouverture des autres commerces à partir de lundi, l'aménagement d'autres endroits sera peut-être à envisager.

En termes d'aménagements tests, nous vous proposons de réserver aux piétons et aux vélos l'accès à l'impasse du Grand Champ en provenance de la rue Pierre Dumond, l'accès par la rue Centrale étant réservé aux véhicules des riverains.

De plus, il nous paraît particulièrement opportun de renforcer les pistes et itinéraires cyclables :

- **rue Centrale** : en renforçant la signalétique et en créant les petits aménagements nécessaires pour que cette rue soit dotée des deux bandes cyclables sur la totalité de sa longueur. Cet itinéraire a l'avantage de relier toutes les écoles, la médiathèque, Eole, la mairie, la poste.

- **rue de la Tourette** : en créant un sens unique ou en installant des chicanes pour pouvoir y matérialiser deux bandes cyclables. En continuité de la rue centrale, ce tronçon permettra d'assurer la jonction avec LEOL, la voie express pour les transports en commun. Ainsi, Craponne pourra être relié aux quartiers Bel Air de Francheville et Etoile d'Alaï de Tassin la Demi Lune ;
- **rue Jean-Claude Martin** dans la partie entre rue de l'EDF et l'avenue Jean Bergeron : en créant un double sens vélo et en le matérialisant ;
- **rue de la Gatolière** à partir de la rue du Pont Chabrol jusqu'à la rue Joseph Moulin : en créant un double sens vélo et en le matérialisant, (vélo pouvant circuler à contre sens des voitures);
- **Voie Romaine** : en renforçant la signalétique de l'itinéraire cyclable sur l'ensemble de la voie, et en procédant aux aménagements de sécurité nécessaires pour améliorer son utilisation.

Par ailleurs, afin de réduire la vitesse sur la totalité du centre-ville de Craponne une zone 30 de la rue de Verdun à l'axe E Millaud Pierre Dumond et de l'avenue Damichon jusqu'au collège pourrait être matérialisée. Une zone 30 faciliterait la cohabitation entre les différents usagers de la chaussée.

En complément des itinéraires, l'installation d'une **cinquantaine d'arceaux pour les vélos** répartis à proximité des commerces et des écoles et établissements publics participerait au confort de l'utilisation des vélos.

Enfin, **pour faciliter l'accès aux espaces de nature** et encourager les personnes à se promener le long de l'Yzeron ou du Ratier, il est nécessaire d'améliorer la signalétique ; la communication autour de ces sentiers et de leur accès pourrait être réitérée dans le magazine municipal de Craponne.

Voici les propositions que notre représentante aurait pu formuler en commission urbanisme et que vous pourrez transmettre aux services de la Métropole pour ne pas attendre septembre 2020, période à laquelle la Métropole a prévu de travailler sur le réseau express vélo.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos respectueuses salutations.

Les élus de Craponne A Venir



Françoise PELORCE



Véronique Hartmann



Ahmed KHALADI



Patricia BRETONES